

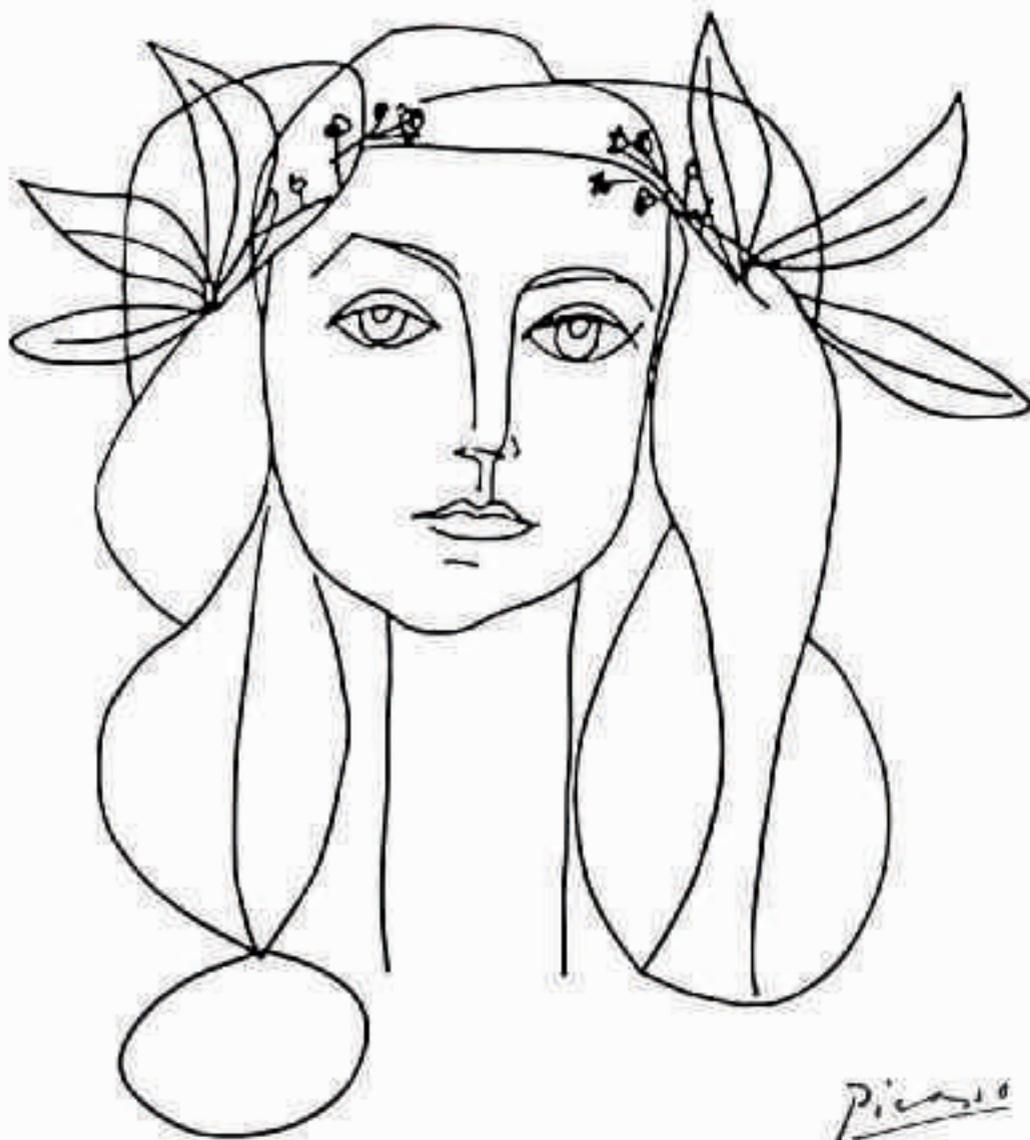
L'OA

INFOS **cgt**

INFOS PRATIQUES - VIE SYNDICALE - HISTOIRE - CHIFFRES N°502

Ne pas jeter sur la voie publique

GUERRE ET PAIX



ARSENAL
BREST

la
cgt



Erwan Coatanea
Secrétaire du syndicat

"Tous deux incarnaient ce lieu d'émancipation par le savoir qu'est l'école"



La foule s'est massée, le dimanche 15 octobre, sur la place centrale d'Arras. Sans un bruit, sans un mot. Juste le long silence de la dignité pour rendre hommage à Dominique Bernard. Deux jours après le meurtre de ce professeur de français, poignardé par un ancien élève radicalisé, la communauté enseignante, et toute la nation derrière elle, replonge dans le cauchemar vécu il y a trois ans. Samuel Paty avait été assassiné pour ce qu'il était et faisait. Dominique Bernard a succombé pour les mêmes raisons. Tous deux incarnaient ce lieu d'émancipation par le savoir qu'est l'école. Un lieu de lutte contre les haines et l'obscurantisme, un lieu d'ouverture, de tolérance et d'esprit critique. Un symbole de la République, devenu cible de tous les fanatismes.

Difficile, face à ce drame répété, de ne pas éprouver un sentiment d'injustice et de colère. Et la décision du gouvernement de rehausser Vigipirate au niveau « urgence attentat », tout comme les tentatives d'explication de Gérald Darmanin, masque mal l'impression d'impuissance des pouvoirs publics. Quant à la droite et l'extrême droite, elles n'ont pas perdu une minute pour se livrer à leur habituelle récupération politique.

Face au deuil et à l'exigence de comprendre, ceux-là se vautrent dans les préjugés et les amalgames. Une trahison même des idéaux que défendait Dominique Bernard.

Ces surenchères n'aident pas à la lutte complexe contre les phénomènes de radicalisation. Et ne répondent pas plus à l'inquiétude profonde du corps enseignant, qui refuse de travailler la peur au ventre. L'État doit prendre toutes les mesures pour assurer la protection des personnels et des élèves. Mais cela ne peut passer que par un dialogue minutieux et continu largement absent ces dernières années avec toute la profession. Comme ses élèves et collègues en témoignent, Dominique Bernard savait faire émerger l'intelligence dans ses cours. Le gouvernement pourrait s'en inspirer pour honorer sa mémoire.

Les colères, bien existantes dans notre société, sont porteuses de sentiments contradictoires de peur et de lassitude, mais qui peuvent aller aussi jusqu'à une aspiration dangereuse à l'ordre. Il faut donc appeler dans cette période trouble à un projet de société fondé sur des valeurs d'égalité et de citoyenneté, plutôt qu'à des appels à la haine comme le font les partis d'extrême droite.



Edito
Page 2



Dossier LPM
Page 5-6



Vu dans la presse
Page 3



Vie syndicale
Page 7



Vie syndicale
Page 4

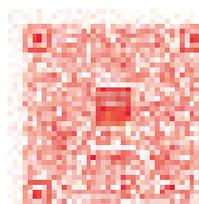


Histoire
Page 8

ARSENAL
BREST

la
cgt

CPPAP n°02226 S 07819
Siège social : Maison du Peuple
2 Place Édouard Mazé 29200 Brest
Directeur de publication : Stéphane Riou
Imprimerie CERID



CGT Arsenal de Brest

« Accident du travail : Le ministre ne s'est pas tué à la tâche ! La campagne de prévention lancée par Olivier Dussopt est pleine de trous. Pas de moyens humains ou financiers en plus. Silence sur les précaires et sur les indemnisations. »

POINT DE VUE DE LA CGT

Certains pour lutter contre ces accidents du travail ont décidé de s'adonner au lancer de palettes !

La Belgique a choisi un système, très encadré, d'indexation des salaires sur l'inflation qui ne produit pas les phénomènes de boucle prix/salaires, agités par la France comme un chiffon rouge.

POINT DE VUE DE LA CGT

Et c'est que ça marche en plus ! La CGT demande une indexation automatique des salaires sur les prix, qu'ils augmentent en même temps que le smic.

« La première ministre envisage de sanctionner les entreprises dont les grilles [de salaires] sont inférieures au SMIC »

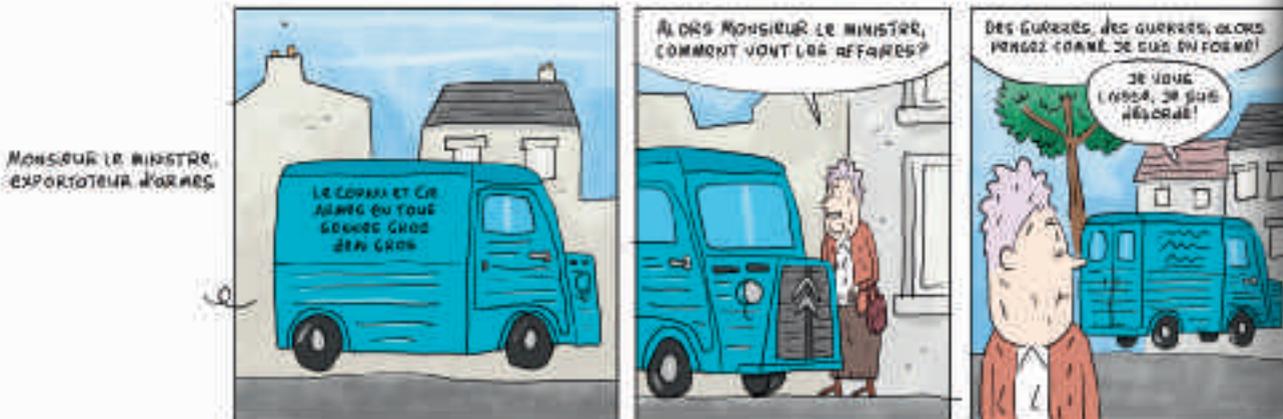
POINT DE VUE DE LA CGT

Depuis le temps qu'il en est question ! Au lieu de faire de la communication il serait temps de passer aux actes.

Après l'échec des négociations visant à adapter l'accord d'entreprise de Naval group à la nouvelle convention collective du secteur de la métallurgie (NCCM), la direction du champion français de construction navale militaire dénonce l'accord d'entreprise. « Un mauvais signal », estiment les syndicats.

POINT DE VUE DE LA CGT

Pour la CGT c'est un très mauvais signal adressé aux personnels de Naval Group, déjà fortement inquiets de leur positionnement dans le nouveau référentiel des fiches emploi et les impacts financiers induits, dans un contexte tendu où les enjeux d'attractivité et de fidélisation sont pourtant majeurs !



Loi de programmation militaire LPM 2024-2030

DECRYPTAGE

Loi de Programmation Militaire (LPM)

La loi de programmation militaire a pour objet de déterminer, pour une durée de plusieurs années, le montant et l'affectation des crédits de l'État en matière de dépenses militaires. La LPM doit répondre aux six fonctions stratégiques de la politique de défense et de sécurité nationale : *la connaissance et l'anticipation, la dissuasion, la protection, la prévention, l'intervention ainsi que la nouvelle fonction influence.*

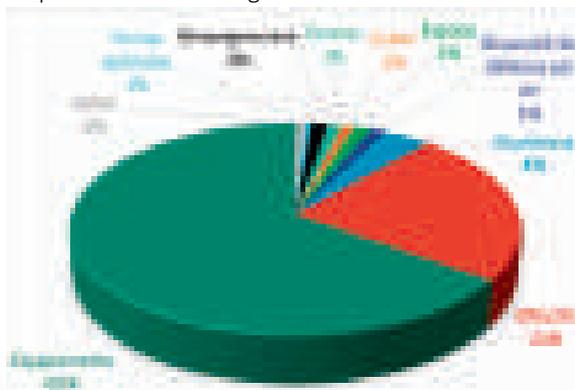
La LPM 2024-2030 est organisée autour de 4 grands axes :

1. Transformer nos armées pour que la France conserve une supériorité opérationnelle
2. Une armée d'emploi qui renforce sa cohérence et sa réactivité
3. Une LPM bénéficiant de moyens budgétaires renforcé
4. Rôle du Parlement et contrôle parlementaire

La dissuasion nucléaire reste le coeur du dispositif avec environ 13% du budget alloué.

413 milliards de 2024 à 2030

Une augmentation de 40% par rapport à la précédente LPM. La répartition des budgets est présentée dans la figure ci-dessous.



Pour autant, **l'augmentation annoncée pourrait ne pas être si astronomique qu'il y paraît.** Sur les 413 milliards, il y a 13 milliards d'incertitudes sur des ressources dites extra-budgétaires. Une autre incertitude porte sur le poids de l'inflation. Elle est estimée par le ministre à minima à 30 milliards, ce qui correspond concrètement à une inflation annuelle moyenne inférieure à 2 %, ce qui est plus qu'optimiste. Ensuite, il faut prendre en compte des dépenses qui n'existaient pas dans les LPM précédentes ou qui vont très nettement augmenter. Citons notamment la contribution à la facilité européenne de paix (FEP) et la probable augmentation au budget commun de l'OTAN. À savoir qu'aujourd'hui, la France y contribue pour un peu plus de 10%, soit près de 300 millions d'euros par an.

Economie de Guerre

La LPM est construite sur la fameuse économie de guerre. On peut jouer sur les mots, mais les mots ont un sens. **Nous ne sommes pas en économie de guerre, mais en économie de défense.**

Le budget de la LPM ne découle pas d'une étude de besoins de nos armées sur la modernisation des équipements, mais d'une injonction de l'OTAN. Les USA par la voie de l'OTAN, poussent les pays membres à consacrer 2% de leur PIB pour s'armer, se surarmer.

Pour la CGT, qui veut la guerre augmente le budget des armées... Qui veut la paix limite les budgets de Défense et engage la voix de la diplomatie afin de faire cesser les conflits.

Effectifs

Le gouvernement table sur 275 000 équivalents temps plein militaires (210 000) et civils (65 000) en 2030 contre 269 243 actuellement (hors réservistes). Mais, en « fonction de la réalité du marché du travail », le ministère pourra fléchir des crédits « recrutement » vers la fidélisation des troupes avec... des primes et avantages. Et puis, il y a l'objectif d'atteindre 80 000 réservistes en 2030 et 105 000 au plus tard en 2035. Cela alors que, dans le même temps, les budgets sociaux sont passés au laminoir confirmant qu'il ne peut y avoir de progrès social dans une économie de guerre. Plutôt que d'embaucher des réservistes, **la CGT revendique le recrutement de personnels sous statut.**

Dans nos établissements

Services de soutien... encore et toujours les variables d'ajustement ! "Le SCA, le SSA, le SIMu, le SEO et les services de MCO des armées, largement entendus doivent bénéficier de mesures permettant de combler le déficit constaté de leurs effectifs par rapport à leur plafond d'emploi ministériel." (source LPM)

Côté attractivité et fidélisation, notons que les compétences des personnels notamment à statut ouvrier du **SIMu** et du **SEO** font l'objet de convoitise des entreprises privées. Bye bye la compétence.

Le **SCA** reste LA variable d'ajustement. Pas d'attractivité? on recrute par job dating des contractuels payés au lance pierre et on pense que cela va régler le problème.

Le **SSA**, de "très grandes ambitions". Après l'hémorragie organisée par le plan SSA 2030, la LPM peut bien affirmer que "les effectifs du SSA seront renforcés et que l'effort recrutement s'appuiera sur une politique salariale volontariste et le souci de redonner du sens à l'engagement au sein du SSA, en valorisant son identité militaire." **La CGT** s'interroge sur les leviers qui seront utilisés pour permettre d'assurer les fortes ambitions ministérielles pour le service de santé des armées, notamment sur sa préparation aux situations dites de haute intensité.

Les services de MCO : MCO mon amour ! Certains plans d'équipements sont retardés nécessitant un entretien supplémentaire du matériel souvent très ancien et usé par les missions.

Loi de programmation militaire LPM 2024-2030

DECRYPTAGE

DOSSIER

L'accent est donc mis sur le maintien en condition opérationnelle (MCO) avec une augmentation du budget de 40 %. Mais renforcer et/ou combler les effectifs, **pour faire, ou pour faire faire**, en externalisant encore plus aux entreprises privées du secteur qui peuvent faire les yeux doux à des personnels ouvriers à haute compétences?

SID les gros chantiers ? Côté infrastructures, les ambitions sont également fortes. On notera dans le Projet de Loi de Finance (PLF) 2024, que sur les 2,3 milliards de commandes pour les infrastructures, l'infra base navale de Brest a été retenue... mais les orientations ne semblent pas aller sur une rénovation de la base navale, sur un renforcement des moyens humains et financiers aux régies, mais plutôt sur les problématiques de logement ou liées à la dissuasion. Seuls axes maritimes inscrits au plan, des installations portuaires outre-mer à Papeete et Mayotte.

Les opérateurs rattachés à la mission Défense (Shom, ENSTA Bretagne, Ecole Navale) devraient bénéficier des moyens alloués à la R&D notamment. Au **Shom**, le programme CHOF (Capacité Hydro-Océanographique Future) est inscrit dans la LPM avec un parc de 2 CHOF+ 1 BHO (Bâtiment hydro-océanographique) prévu fin 2030. *"L'effort capacitaire d'exploration et de sécurisation des fonds marins pourra reposer sur la mise en oeuvre d'un pôle d'excellence spécialement dédié associant les savoir-faire existants et les initiatives d'innovations publiques et privées du secteur et placé sous l'égide de la DGA et du service hydrographique et océanographique de la marine (Shom)".* (Source LPM)

Direction générale de l'Armement. Rendre la DGA "plus simple et plus efficiente". Dixit le délégué général pour l'armement Emmanuel Chiva. On transforme, on réorganise, on crée ! Au menu, la création de nouvelles directions et d'une "force d'acquisition rapide" pour les commandes urgentes d'équipements.

La DGA se réorganise à marche forcée, elle cherche à simplifier les méthodes managériales de tout son encadrement par on ne sait quelle méthode Lean.

La CGT s'inquiète de l'avenir des activités de la DGA dépendantes des programmes nationaux ou multinationaux.

La CGT revendique également l'arrêt des déflations des effectifs dans les catégories B et C ainsi que la reprise massive des embauches d'Ouvriers de l'Etat. Concernant les ICT/TCT, la bataille en lien avec la Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie (NCCM) est au coeur des préoccupations, alors que le recrutement d'agents sous contrats (ASC), non soumis au quasi-statut des ICT/TCT, semble augmenter de manière exponentielle.

La DGA voit par la LPM sa mission renforcée de soutenir les exportations. A ce titre, **la CGT** critique la priorisation qui semble être donnée à la livraison de matériels dans le cadre des contrats export au détriment de l'équipement de nos propres forces.

Un soutien aux BITD

Car oui, la DGA doit "accompagner et soutenir la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD)", donc des grands industriels comme **Naval Group** ou Dassault. *"La réussite des sauts technologiques devra donc s'opérer en collaboration étroite avec les grandes entreprises de la BITD mais aussi avec les unités des armées"* (source LPM).

La LPM 2024-2030, c'est donc LE soutien aux BITD.

Mais, si l'industrie embauche actuellement, c'est moins en raison de la LPM, qu'en conséquence de ses brillantes exportations... Pour les aider à produire plus et plus vite, la DGA s'attache à cinq chantiers prioritaires : offrir une plus grande visibilité aux industriels ; simplifier l'expression des besoins ; sécuriser les chaînes d'approvisionnement, et notamment limiter les dépendances étrangères ; aider au recrutement ; garantir l'accès aux financements privés. Car les exportations d'armement sont au cœur du modèle industriel de défense français et doivent permettre d'assurer la pérennité de l'outil industriel.

La LPM 2024-2030, c'est donc **LE soutien aux BITD à l'export** et d'alimenter grassement les actionnaires.

Pour le gouvernement, l'export c'est aussi de l'influence. Est-ce en lien avec la nouvelle fonction stratégique de la politique de défense "influence" ? Intégrer l'export d'armes dans des processus diplomatiques et d'influence ?

Mais heureusement, la LPM prévoit qu'une commission parlementaire « d'évaluation » des exportations d'armes soit créée pour encore plus "contrôler" le commerce des armes.

Alors à cette LPM nous répondons :

Au manque d'attractivité et de fidélisation, **la CGT répond : proposez un travail décent ! Un travail décent représentant l'ensemble des aspirations des gens en ce qui concerne leur vie professionnelle : aspirations concernant les possibilités et le revenu, les droits et la reconnaissance, la stabilité familiale, le développement personnel, l'équité et l'égalité entre les sexes.**

La CGT revendique l'arrêt des déflations des effectifs dans les catégories B et C ainsi que la reprise massive des embauches d'Ouvriers de l'Etat dans les établissements du MINARM.

La CGT revendique également le recrutement de personnels à statut.

Sur l'export, la CGT affirme fermement que les armes ne sont pas des marchandises.

La CGT propose la mise en place **d'un pôle public national de défense (PPND)** qui doit permettre une réappropriation de la maîtrise publique des industries d'armement. La fabrication et le commerce des armes doivent faire l'objet de mesures renforcées, notamment avec la mise en place d'un contrôle strict de la production et la commercialisation des armes par le Parlement.

ARSENAL
BREST

cggt

HMI Naval Group NCCM

Des **heures mensuelles d'informations** étaient organisées le 22 septembre afin de présenter la **Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie** qui va entrer en vigueur à Naval Group au 1er Janvier 2024.

Ce sont **plus de 250 personnels de Naval Group** qui ont reçu les détails concernant la fiche emploi (actuellement en cours de distribution par les managers), sur les cotations des emplois ainsi que sur les démarches entreprises par le syndicat pour aider les personnels à effectuer des réclamations. **Ce fut aussi l'occasion pour les camarades présents d'échanger avec Erwan, négociateur.**



Pour rappel, une permanence dédiée NCCM est grée le jeudi matin à l'Ile Longue à l'ASBS ainsi que les mardis et jeudis matin au B35.

Elections professionnelles STPI

Les élections de STPI se sont tenues du 21 au 28 septembre et **les camarades CGT ont obtenu 7 sièges sur 14** (Elections 23/04/2019 : 9 sièges sur 12). **La CGT reste donc majoritaire avec 154 votes sur 326 exprimés.**

Le point négatif de ces élections reste la faible participation avec seulement 54% de votant. **La responsabilité de la direction est engagée dans cette faible participation en n'ayant pas mis tous les moyens à disposition des salarié.es pour pouvoir s'exprimer.**

Les camarades CGT vont défendre au mieux les intérêts des salariés sur les 4 prochaines années pour de véritables augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail.



Action du 13 Octobre

Le 13 octobre a eu lieu la journée européenne contre les politiques d'austérité et pour dire oui à des augmentations de salaires. Le patronat et les gouvernements n'ont qu'un seul but, récupérer les richesses produites par les travailleurs. Partout en Europe, de plus en plus, les droits des salariés sont bafoués.

En France, l'intersyndicale a, également, appelé à s'emparer de cette journée pour exprimer notre refus à ces politiques. Il ne faut pas oublier que les profits des entreprises augmentent à l'instar du secteur agro-alimentaire qui a vu l'explosion de ses profits de plus de 50% et une augmentation des prix de 20%.

Cette politique d'austérité a poussé E. Borne à repousser l'âge de départ à la retraite. Réforme entrée en vigueur au 1er septembre. Réforme injuste et injustifiée, qui ne règle en rien le problème du financement des retraites, le COR l'a annoncé

avant même l'adoption de la loi.

Pour plus de justice salariale la CGT a des propositions :

- L'indexation des salaires sur les prix
- La conditionnalité des aides publiques accordées aux entreprises
- L'encadrement et l'amélioration des droits des salariés à temps partiels dont 80% sont des femmes
- Des sanctions contre les entreprises qui n'appliquent pas l'égalité femmes-hommes et demande l'application de la directive européenne sur la transparence salariale.

Cette journée européenne contre l'austérité a été marquée par de nombreuses manifestations. A Brest, ce sont plus de 2000 personnes qui se sont rassemblées et ont défilé à l'appel de l'intersyndicale.

Formation syndicale FS (Formation spécialisée)

Notre syndicat a organisé une formation à l'attention des mandatés aux Formations Spécialisées, cette instance remplace les CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Cette formation s'est tenue sur deux sessions de deux jours et a permis de former 18 mandatés titulaires et suppléants de 9 directions différentes.

Pendant ces deux jours nous avons axé nos travaux sur le fonctionnement des formations spécialisées, le rôle du mandaté CGT en matière de SST et les repères revendicatifs de la CGT.

Ces deux jours ont été très riches en débats, en rencontres et échanges d'idées, ce qui va permettre aux camarades qui siègent aux Formations Spécialisées d'être armés pour mener à bien leurs mandats.



Challenge Daniel Prigent

Le traditionnel tournoi de pétanque organisé par la section des retraités s'est déroulé le vendredi 6 octobre au boulodrome du Relecq-Kerhuon.

Une cinquantaine de participants se sont donc affrontés lors de parties parfois acharnées dans un esprit de camaraderie, fraternel et convivial sans oublier tout de même l'esprit de compétition.

Cette journée est un moment fort de l'activité de notre section des retraités car elle permet aux camarades de commémorer la mémoire de notre camarade Daniel Prigent dit « lapin », ancien secrétaire de notre syndicat et dont le challenge porte le nom.

Jacques DENNIEL, secrétaire de la section, a profité de la présence de nombreux adhérents pour rappeler quelques dates de mobilisations, telles que le 13 octobre, ainsi que le 24 octobre, journée de mobilisation des retraités.

Cette année, le classement de ce challenge est le suivant : **1er Didier LE BORGNE**, **2ème Dominique BIALGUES**, **3ème Philippe TREBAOL** et **4ème Bruno GUIGOURESE**.



ARSENAL
BREST

cgt

L'Ugict-CGT fête ses 60 ans !

Au début du 20ème Siècle, en réaction à la loi de la journée de 8 heures (avril 1919) gagnée par le mouvement ouvrier, mais qui exclut du bénéfice les ingénieurs et cadres, ces derniers commencent à s'organiser dans les entreprises de façon autonome, entre un patronat qui les déçoit et un mouvement ouvrier qui les attire et les repousse. Représentant 3% de la population active, les ingénieurs-cadres sont perçus tantôt comme bourgeois constituant l'appareil de coercition du patronat, tantôt comme capables de ralliement à la classe ouvrière.

Dans les années 1936-1939, l'idée d'ouverture de la CGT aux cadres va se frayer un chemin. Ils sont nombreux à y adhérer dans la foulée du Front Populaire.

En 1945, confronté à la création de la Sécurité sociale avec un régime plafonné qui, là encore, pénalise l'encadrement (perspective de pension s'élevant seulement à 20% du salaire), le syndicalisme cadre prend de l'ampleur. Ceux-ci s'organisent alors autour de la CGT, de la CFTC, et d'une nouvelle venue, la CGC, créée pour l'occasion.

C'est à la CGT et au ministre du Travail de l'époque, Ambroise Croizat, que l'on doit, en août 1946, la convocation, entérinée par le Parlement, d'une Commission paritaire nationale chargée de mettre en place « un régime qui assurera la sauvegarde de tous les avantages des cadres et des ingénieurs ».

C'est encore à la CGT que l'on doit pour l'essentiel, le contenu de la convention collective du 14 mars 1947 portant création d'un dispositif particulier aux ingénieurs-cadres : l'AGIRC (Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres), dont la signature, en

présence du ministre, entérina définitivement l'affiliation obligatoire des cadres à la Sécurité sociale.

En 1963, la CGT crée l'UGIC qui deviendra l'UGICT en 1969 dans un souci de développement à une toute autre dimension de la syndicalisation des Ingénieurs, Cadres et Techniciens (ICT). La CGT franchit alors un cap dans le déploiement chez les ICT qui n'avaient depuis la Libération, au niveau interprofessionnel que la seule offre de la CGC et des syndicats autonomes, puisque la CGT avait refusé jusque-là de créer en son sein un espace spécifique dédié.

Dans la déclaration d'orientation adoptée par le Congrès constitutif, apparaissait l'affirmation suivante : « Les ingénieurs, cadres et techniciens sont des salariés au même titre que les autres travailleurs, avec la particularité que les formes et les degrés de leur exploitation sont différents ».

Depuis 60 ans, l'UGICT porte les aspirations spécifiques des 80 000 ingénieurs, cadres et techniciens, en convergence avec le reste du salariat. Un syndicalisme spécifique sur des projets revendicatifs tels que la gestion démocratique et le management, la protection sociale et l'AGIRC, l'industrie et la recherche, les jeunes diplômés, l'égalité femmes/hommes...

Elle leur permet de s'organiser massivement, leur permettant ainsi de reprendre collectivement la main sur leur travail, faire primer leur éthique professionnelle et transformer le management et les rapports sociaux.

